

1) Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, les comptes de gestion et les comptes administratifs 2012.

2) Aucune modification n'est apportée aux taxes d'imposition locales dont les taux restent inchangés.

### 3) Subventions

Le conseil municipal suit les recommandations de la Commission qui s'était réunie le 27 février. Toutes les associations qui participent à la vie du village et qui nous ont sollicité ont ainsi reçu l'appui de la Municipalité.

### 4) Budget primitif

Les projets d'investissements ambitieux que nous nous étions fixés seront réalisés sur deux ans, le budget ne permettant pas de tout absorber cette année.

Un emprunt de 200 000€ est cependant nécessaire pour mener à bien les investissements maintenus en 2013. C'est la proposition du Crédit agricole qui est acceptée.

Après présentation par le Maire, les budgets sont adoptés à l'unanimité.

### 5) Raccordement du nouveau puits au réseau

Sept entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Les dossiers sont en phase d'analyse auprès de notre maître d'oeuvre, le cabinet Demange, de Remiremont.

### 6) SIED

Le quartier de la Fontaine Anneau et la rue des Farces sont les deux seuls secteurs où l'éclairage public n'est pas encore en mode « économie d'énergie ». Cela concerne 26 luminaires. Le Conseil municipal accepte le projet du SIED concernant ce quartier. A noter que ces travaux sont subventionnés à 80%.

Autre projet pour lequel le SIED a été sollicité : enfouissement des réseaux secs et pose de candélabres à l'extrémité de la rue de la Combeauté. Ce second projet est accepté lui aussi.

### 7) Communauté de communes

-concernant la fusion des communautés de communes prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2014, un projet d'accord local concernant le nombre et la répartition des délégués à cette future communauté de communes est soumis au Conseil. Le Conseil municipal accepte cet accord.

-une modification des statuts permettant à la communauté de communes de mener à bien le projet de médiathèque est aussi proposée au Conseil qui accepte cette modification.

### 8) Forêt

Le Conseil vote la proposition de travaux faite par l'ONF pour l'année 2013, soit 20 114 €

### 9) Divers

-suite à l'estimation des Domaines concernant la maison Jechoux, le conseil municipal décide de ne pas donner suite.

-cartes « avantages jeunes » : il est décidé de renouveler l'opération de l'an dernier : elle sera offerte à tous les jeunes du village de 11 à 25 ans qui en feront la demande en mairie.

-l'assainissement sera amené jusqu'au droit de l'entreprise AMECOR